

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 décembre 2017

BPE, la banque privée de La Banque Postale, premier partenaire de CNP Patrimoine à proposer l'innovation Flexi Gestion à ses clients

CNP Patrimoine annonce le lancement de Flexi Gestion, une option innovante pour ses contrats d'assurance vie et de capitalisation multi-supports sur la gamme CNP One et ses produits labellisés. Flexi Gestion est proposée par BPE à ses clients souhaitant combiner performance et protection du capital.

Dans un contexte de taux bas qui pénalise la rémunération des fonds en euros, CNP Patrimoine propose une innovation pour bénéficier des performances à long terme des marchés financiers tout en protégeant le capital de l'assuré. Evolution de Flexi Sérénité, Flexi Gestion est une option qui permet aux partenaires de CNP Patrimoine de proposer à leurs clients, de gérer de façon dynamique l'allocation des actifs qui composent la poche en unités de compte(UC) du contrat d'assurance vie et de capitalisation.

Au sein de cette poche dynamique, représentée par un indice créé à cet effet, le gérant peut définir l'univers d'investissement, la fréquence et le montant des ré-allocations. En sélectionnant des UC dans un portefeuille multi-actif (OPC,ETF...), le gérant fait profiter son client des performances du marché tout en bénéficiant de la protection de son capital à échéance par l'assureur.

BPE, partenaire historique de CNP Patrimoine, est le premier à proposer cette innovation à ses clients. A partir de janvier 2018, Flexi Gestion pourra être proposée à l'ensemble des partenaires de CNP Patrimoine avec la même modularité que Flexi Sérénité (protection du capital de 95 à 100 % à échéance de 2 à 5 ans).

« Nous sommes heureux d'être en mesure de proposer à nos clients cette innovation qui cumule les avantages déjà offerts par Flexi Sérénité en matière de protection du capital à échéance avec la possibilité d'une gestion active de la poche UC. Cette nouvelle option est le résultat d'une étroite collaboration avec les équipes de CNP Patrimoine à qui nous avons fait remonter les réactions de nos clients qui souhaitaient une gestion plus active de la poche UC pour profiter au mieux des performances des marchés financiers » indique Laurent Garnier, directeur du développement commercial gestion privée de BPE.

« Dernière née de la gamme de CNP Patrimoine, cette innovation co-construite en parfaite synergie avec nos partenaires répond aux attentes des investisseurs à la recherche d'une combinaison optimale entre performance et sécurité » concluent Marine de Bouchony et François Guilgot, directeurs de CNP Patrimoine.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 200 millions d'euros en 2016. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 35 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

www.cnp.fr

 @CNP_Assurances

À propos de CNP Patrimoine

Créée en 2014, CNP Patrimoine est la structure de CNP Assurances dédiée à la clientèle patrimoniale. En s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (responsables commerciaux, actuaires, juristes, concepteurs et experts produits, spécialistes financiers, ingénieurs patrimoniaux, back et middle office), CNP Patrimoine offre une prestation complète de services aux professionnels du conseil en gestion de patrimoine et à leurs clients. De la conception de produits sur-mesure à la gestion des contrats en passant par l'accompagnement patrimonial assurances, CNP Patrimoine maîtrise toute la chaîne de valeur de l'épargne haut de gamme. CNP Patrimoine propose trois formes de pilotage du capital : gestion sous mandat, gestion libre conseillée, gestion libre.

A propos de BPE

BPE, la banque privée de La Banque Postale, a vocation à gérer le patrimoine privé et le financement des projets d'une clientèle privée de particuliers et de chefs d'entreprise.

BPE est structurée autour de 30 agences situées dans les plus grandes villes de France et est également en fort développement grâce à l'ouverture au sein des bureaux de poste d'une cinquantaine d'Espace BPE en 2017 et 2018.

BPE offre à ses clients ses différents pôles d'expertise :

- de **banquier privé** : BPE assure au quotidien l'ensemble des services bancaires essentiels pour la gestion de compte. Elle est également conseil en matière de financement immobilier et d'investissement patrimonial,
- en **gestion sous mandat** : BPE dispose d'un département exclusivement consacré à la gestion sous mandat dans le cadre de la délégation de la gestion de portefeuilles actions et de contrats d'assurance-vie,
- en **ingénierie patrimoniale** : BPE dispense du conseil en ingénierie patrimoniale à ses clients privés pour optimiser la gestion et la transmission de patrimoine. Elle a un pôle dédié composé de juristes et de fiscalistes qui étudient les meilleures solutions en appui des conseillers en patrimoine,
- en **gestion de fortune** : BPE propose à partir d'1 million d'euros d'actifs financiers une expertise spécifique en gestion de fortune afin de répondre aux problématiques financières plus complexes des patrimoines les plus élevés.

www.bpe.fr

 @BPEbanqueprivée

Contacts presse

CNP

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

BPE

Florian Pontarollo

01 55 44 22 38

Florian.pontarollo@laposte.fr